

Haute-Isle Chantemesle Les Charrières

Le mot du Maire

I. Gestion et administration de la Commune ([Page 2](#))

II. Grands chantiers & projets en cours ([Page 3](#))

III. Temps festifs & Loisirs
Comité des fêtes
([Page 4](#))

Revue de presse ([Page 13](#))

Informations pratiques

Le mot du Maire

Voici que se profile déjà la fin de l'année avec son cortège de fêtes que je souhaite réussies pour tous... C'est aussi le temps du bilan de l'action communale pour l'année écoulée.

Cette année encore notre village de 324 âmes a pu compter sur une Equipe municipale soudée aux personnalités et talents diversifiés, à un personnel communal compétent et dévoué que je salue ici.

Je me permets ainsi de passer en revue avec vous les principales actions menées en 2010 :

- La rénovation du rez-de-chaussée de la mairie est terminée et c'est dans un local propre et accueillant que se tient désormais le secrétariat.
- La sécurisation des abords de la mairie est en cours et devrait se poursuivre jusqu'en janvier pour permettre une circulation assagie et une meilleure distribution des lieux.
- Le passage de POS à PLU se poursuit avec toujours les mêmes objectifs : une vision évolutive de notre commune, le respect des administrés et de leurs biens, la transparence des décisions. Une **réunion publique** d'information vous est proposée le **samedi 29 janvier de 15h à 17h**.
- La rénovation de l'église troglodytique (financée par le Contrat rural) va se poursuivre après quelques mois de latence qui ont permis une maturation du projet et une concordance entre la mairie, l'Architecte des Bâtiments de France, l'entreprise retenue. Ainsi le dallage intérieur sera rénové et terminé.
- Une action également va être menée pour améliorer l'éclairage intérieur afin de valoriser ce bâtiment unique, joyau de notre commune.
- Le Comité des Fêtes de Haute-Isle qui bénéficie de tout notre soutien a su, cette année encore, organiser des manifestations réussies, garantie d'une bonne ambiance communale.
- Le programme de fleurissement des espaces encadré par le CAUE va se poursuivre et nous comptons sur votre participation.

Il y a bien évidemment des « points durs » qui s'imposent à la gestion de notre commune :

- Tout d'abord l'évidente restriction des subventions de tout ordre va peser sur notre budget et ce n'est un secret pour personne.
- Le non fonctionnement de notre Communauté de Communes et le non démarrage à ce jour des projets (crèche, MARPA).
- L'indispensable, mais couteuse à tous, mise aux normes des assainissements individuels sera une de nos priorités.

Soyez assurés de notre soutien pour la nouvelle année et avec toute l'Equipe municipale, je vous prie d'accepter mes vœux les plus sincères.



Bien cordialement,
Laurent SKINAZI



I - Gestion et administration de la Commune

Communauté de Communes Vexin Val de Seine

Monsieur POTEZ a décidé de démissionner de la présidence de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine. Nous lui adressons nos remerciements pour sa collaboration et souhaitons d'ores et déjà la bienvenue à la personne qui lui succèdera. Il ou elle aura un travail important de remise en fonctionnement de notre communauté qui s'est ces derniers mois enlisée dans des désaccords sur certains dossiers. La Commune de Haute-Isle a tâché de jouer au sein de la Communauté un rôle de modérateur et de force de proposition.



Passage de POS à PLU



Les documents (**Projet Communal, plan de zonage et règlement associé**) élaborés avec le concours de la DDEA et du cabinet conseil qui nous accompagne dans le passage du POS (Plan d'Occupation des Sols) au PLU (Plan Local d'Urbanisme) sont en cours de finalisation.

Nous restons très vigilants à la structuration et la mise en œuvre de ces documents qui vous seront présentés lors d'une réunion publique le **samedi 29 janvier de 15h à 17h**.

Finances communales et budgets

La dernière situation comptable et budgétaire dont nous disposons est celle à fin novembre 2010. Comme chaque année nous allons élaborer un budget examiné et voté en conseil municipal, celui pour 2011.

D'ores et déjà nous savons que l'année 2010 se terminera globalement proche de l'équilibre. Ceci résulte d'une gestion ambitieuse, mais aussi très attentive qui a permis le maintien inchangé en 2010 des taux d'imposition votés par la municipalité et l'ensemble des nombreuses actions et travaux qui ont été réalisés, alors que les subventions se font de plus en plus difficiles à obtenir...

Nous vous présenterons dans notre prochain bulletin une synthèse des données financières de 2010 et le budget 2011.

Perception de Magny en Vexin

Monsieur GRAND, Trésorier, a obtenu une mutation. Il a donc quitté la perception de Magny en Vexin et a été remplacé, depuis le 3 décembre dernier, par Madame FEREST. Nous tenons une nouvelle fois à remercier Monsieur GRAND pour sa collaboration et nous lui souhaitons le meilleur dans ces nouvelles fonctions.

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)

Après le succès de cette première année passée l'opération « Je jardine mon village » continue.

CAUE 95

hauteur de 70%.

Rappelons que cette opération qui consiste à embellir le village par le fleurissement des abords extérieurs des habitations est subventionnée à



La prochaine « Journée Projets » aura lieu le 12 mars 2011. Si vous êtes intéressé et désirez intégrer ce programme n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie dans les meilleurs délais.

Sécurisation des abords de la mairie

Vous avez pu constater que l'aménagement du secteur de la mairie, secteur dangereux du fait de l'importance de sa fréquentation et des vitesses excessives constatées a débuté en décembre 2010.

L'élargissement du trottoir de la mairie, bordé de barrières, va permettre de sécuriser l'accueil des personnes lors d'événements communaux et l'aménagement d'un emplacement va permettre le stationnement pour personnes à mobilité réduite. Le terre-plein central a été supprimé.

De part et d'autre de la mairie, des plateaux, l'un au pied du Chemin du Village, l'autre vers l'entrée du cimetière permettra la réduction de la vitesse sur tout le secteur ; l'îlot situé niveau du chemin du Village est en cours de modification afin de permettre de virer plus facilement vers La Roche-Guyon.

Trois places de parking seront aménagées en face du cimetière. La signalisation va être réorganisée.

Malgré le retard pris en raison des intempéries de début décembre, les travaux devraient prendre fin début janvier 2011.



Secrétariat de Mairie

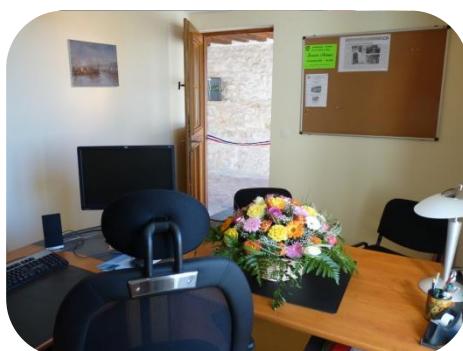
Depuis septembre, le secrétariat est transféré au rez de chaussée le rendant enfin accessible à tous.

Les travaux ont été exécutés par Denis DESDOITS MULTISERVICES de Haute-Isle.

L'état de total abandon de la pièce transformée aujourd'hui en bureau et de la cuisine a malheureusement donné quelques surprises difficiles, mais le résultat est sain, fonctionnel et surtout accueillant.

L'autre mauvaise surprise a été le non versement de la subvention à laquelle notre dossier avait pourtant été déclaré éligible.

Le montant total des travaux et aménagements ressort à 31.510 € TTC dont 2.228 € pour le nouveau mobilier de bureau.



Travaux sur le réseau d'eau



Comme vous le savez la commune assure par elle-même la distribution d'eau. Cette eau est captée sur le territoire communal, remontée par pompe dans le réservoir de l'Aulnaie, puis distribuée à travers l'ensemble des canalisations publiques et privées.

La rénovation et la fiabilisation de la distribution de l'eau ont été poursuivies cette année avec le changement complet de l'armoire électrique gérant le captage et la distribution de l'eau, ce qui représente un investissement important pour l'avenir.



Repas des Anciens

Le 7 octobre 2010 le C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales) a convié les anciens du village à partager un déjeuner gastronomique au restaurant « Les Fleurs » à Vernon.



Ce joyeux repas partagé avec les élus a été suivi d'une visite des « Vergers de Giverny ».

Le propriétaire des lieux a partagé son savoir sur la transformation des pommes en différents breuvages tous aussi délicieux les uns que les autres : jus de pommes, cidre, et...eau de vie (à consommer avec modération).



Un goûter composé d'une tarte normande et de cidre était servi à chacun dans un joli décor typiquement normand.

Nos anciens, les membres du C.C.A.S. et les élus se sont quittés en se félicitant de cette journée très sympathique.

Journées Européennes du Patrimoine

Une nouvelle fois les Journées Européennes du Patrimoine des 19 et 20 septembre 2010 ont rencontré un vif succès à Haute-Isle et de nombreux visiteurs sont venus admirer l'église troglodytique, patrimoine incontournable de notre commune.

A l'occasion de cet évènement, le nouveau secrétariat a été inauguré en présence de nombreuses personnalités et des habitants du village.

C'est dans une ambiance conviviale que Monsieur HOUILLON, Député, a souligné le dynamisme de notre commune et que Monsieur MULLER, Conseiller Général, a félicité une rénovation de qualité de notre patrimoine public.

Nous les remercions de leur présence toujours constante et amicale à nos côtés dans les moments importants et festifs de la commune.



Un vin d'honneur a suivi la cérémonie d'inauguration et c'est, toujours sous un beau soleil de fin d'été, que de nombreux habitants se sont retrouvés autour du traditionnel pique-nique.



Nous tenons à remercier Hamed Novera, artiste mondialement connue et habitant Haute-Isle pour avoir gentiment présenté deux de ses œuvres à la population lors de ces journées du patrimoine.

En octobre dernier nous avons eu la peine de déplorer le décès de Monsieur Marcel FERRY, maire de Saint-Martin-La-Garenne.

Nous entretenions avec lui des relations privilégiées faites de confiance et d'amitié. Il ne manquait jamais de participer à nos manifestations les plus importantes et était d'ailleurs parmi nous lors de ces dernières journées de patrimoine.

Nous adressons à Madame Danielle FERRY ainsi qu'à sa famille nos plus sincères condoléances.



Cérémonie du 11 Novembre

C'est sous un temps exécrable que la population de Haute-Isle a tenu à assister à la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918. Après le traditionnel discours une gerbe a été déposée au Monument aux Morts rendant ainsi hommage à nos soldats morts ou disparus.



Cette commémoration a été suivie d'un vin d'honneur servi à la mairie.



Mariages

Au cours de ce deuxième semestre 2010, des évènements riches en émotion se sont déroulés en notre mairie.

Ainsi le 9 juillet, par une journée particulièrement chaude et ensoleillée, s'unissaient Julia Dumour et Matthieu Dornic.



Quelques mois plus tard, le 20 novembre, Karine Blary et Silvio Giacomini ont également échangé leurs consentements.



Nous transmettons, une nouvelle fois, aux nouveaux mariés nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Noces d'Or



C'est avec beaucoup d'émotion et entourés des membres de leur famille et amis que Luigi et Nicole Giacomini ont fêté leur 50 ans de mariage. Après avoir retracé le parcours de chacun et rappelé qu'ils se sont unis le 19 novembre 1960 à Argenteuil, Monsieur le Maire a recueilli les vœux des époux et c'est sous les yeux de leurs enfants et petits enfants qu'ils se sont de nouveau dit oui.



Après avoir félicité les mariés, rendez-vous a été pris pour dans dix ans et les noces de Diamant...



Comité des Fêtes

Samedi 26 Juin : Fête de l'été – feu de la Saint Jean

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des fêtes peut être fier du succès remporté par les festivités de la Saint Jean.

Cette soirée estivale s'est déroulée dans une ambiance et un décor antillais avec un menu créole apprécié par plus de 90 convives.

Les groupes The Black Feet et A l'Arrache ont fait la joie de tous par l'interprétation de leurs compositions.

Chacun a ensuite emprunté le Chemin de l'Abbaye pour aller admirer l'embrasement du magnifique feu de la Saint Jean (sous la surveillance des pompiers de Bray-et-Lu que nous remercions) et s'entrainer dans une joyeuse farandole.

Les membres du Comité des fêtes remercient les habitants venus nombreux sans qui cette soirée n'aurait pas eu ce beau succès.

Quant à la municipalité elle adresse ses félicitations au Comité des fêtes qui ne ménage ni son temps ni ses efforts pour proposer un programme riche et toujours convivial.



Assemblée Générale du Comité des Fêtes

L'assemblée générale du Comité des Fêtes a eu lieu le 3 décembre.

Le bureau a été réélu :

Présidente : Nadia CAMUS
Vice-présidente : Josiane BAUDRY
Secrétaire : Catherine MAFFEZZOLI
Trésorière : Béatrice PAYSANT

Le Comité des Fêtes a fait le bilan de l'année écoulée et s'est félicité du succès rencontré lors des différentes manifestations.

Les nombreux habitants de la commune toujours présents prouvent l'intérêt de ces diverses festivités et encouragent le Comité des Fêtes à poursuivre son action.



Des calendriers 2011 illustrés par des dessins de Gérard BARDIN représentant des sites de la Commune ont été édités et sont en vente au profit du Comité. Ils sont encore à votre disposition auprès de Mesdames CAMUS et PAYSANT.

Programme 2011

- **Samedi 12 mars à 15h00 : Concert de musique classique**

Avec le groupe de musique de chambre : C. RIPPE au violon, A. LANTIER au violoncelle, E. GOURINCHAS à l'alto, Y.HIGUCHI au piano.

- **Samedi 2 avril à 15h00 : Lâcher de ballons et chasse aux œufs de Pâques**

RdV à la mairie (enfants accompagnés d'au moins un de leurs parents)

- **Dimanche 1^{er} mai de 10h00 à 12h00 : Vente de muguet**

RdV à la mairie où le Comité des Fêtes vous proposera du muguet.

- **Dimanche 15 mai : Concours de pétanque**

11h00 : RdV sur le terrain de pétanque communal pour les inscriptions ;
12h00 : Pique-nique sorti du panier

14h00 : Concours

- **Samedi 25 juin : Fête de l'été**

19h30 : Repas au terrain communal face à la mairie puis traditionnel Feu de la Saint Jean au « lieu de rencontre » Chemin de l'Abbaye.

Résidence de Chantemesle



Le 12 septembre avait lieu « l'embarquement » pour la fête annuelle de la Résidence de Chantemesle sur le thème de la mer.



Tout le personnel, tels des matelots (en tenue de marin!), était « sur le pont » pour préparer, animer et faire la joie des résidents et de leur famille. Chacun a largué les amarres pour une belle journée de bonne humeur qui a, aux dires de tous, passée trop vite.

L'année prochaine il faudra ranger les vareuses et les bérrets à pompon pour sortir les chapeaux de cow boys et s'imaginer dans les grandes plaines de Far West...



Prochaine manifestation : **Mercredi 22 Décembre (entre 14 h 00 et 18 h 00) : Marché de Noël à la Résidence** (articles divers confectionnés par les Résidents et pâtisserie maison) et à partir de 14 h 30, spectacle.

Ecole du Grand Saule

Opération "nettoyons la nature"



Le 24 septembre 2010, les élèves de l'école de La Roche-Guyon ont ramassé des déchets laissés à terre par des gens peu respectueux.



Les PS MS sont allés sur le stade et jusqu'aux bords de Seine. Les GS CP sont allés jusqu'au parking du château, les CE1 CE2 et CM1 CM2 sur la route des crêtes.

Ils ont trouvé : des bouteilles, des sacs plastiques, des vêtements, de la vaisselle, des emballages...



Mots d'élèves de GS CP :

"C'était bien, car la nature a besoin d'être nettoyée."

"Les gens doivent ramasser les déchets et les mettre à la poubelle, car il y en a beaucoup."

"Nous avons trouvé beaucoup des mégots dans les cailloux, des bouteilles, des morceaux de plastique, et des bouts de papier."

"Il faut faire attention à la planète."

Les élèves ont bien aimé nettoyer la nature, mais ils pensent que les gens devraient faire plus attention à leur environnement et utiliser les poubelles.

Ils recommenceront en espérant trouver moins de déchets !

Les élèves de l'école



La journée du goût



Le jeudi 14 octobre, les élèves de CM1 CM2 ont reçu la visite d'Olivier DA SILVA, chef étoilé du restaurant Les Jardins d'Epicure.

Il leur a fait découvrir les saveurs qui se trouvent dans nos aliments : salé, sucré, amer et acide.

Ils ont bu de l'eau salée, sucré, du jus de pamplemousse et du jus de citron.



Le chef leur a fait goûter des carottes orange, jaunes et violettes, de la betterave crue violette et blanche, et d'autres légumes anciens.

Ils ont ensuite dégusté du chocolat au lait, du chocolat noir et du chocolat 100% cacao.

Puis, les élèves ont mangé des marshmallows au cassis et à la vanille préparés par le chef.

La dégustation s'est terminée par du sucre pétillant.

Pour le goûter, le chef avait préparé des cakes au fruit et au chocolat pour toute l'école.

Les élèves ont reçu un diplôme et une toque.

La classe de CM1 CM2 a bien aimé cette excellente matinée et a apprécié la gentillesse du chef.

Les élèves de CM1 CM2



Page "Jeunes"



Dans cette nouvelle page « Jeunes », c'est au tour de Laure Benhamou de nous faire découvrir sa passion...

Laure, une grande fille « qui fait mouche »



Je m'appelle Laure et j'ai 8 ans. Je vis à Haute-Isle depuis 6 ans et demi. Après 4 ans de danse classique je me suis mise au jazz. Parallèlement au jazz, je pratique l'escrime depuis septembre 2010, à Paris. Les cours sont chaque mercredi matin.

L'escrime est un sport se pratiquant avec une arme blanche (épée, sabre ou fleuret) et dont le but est de toucher l'adversaire en premier sans se faire toucher. Comme on utilise une arme, les règles sont très strictes : port du masque et de la veste. On doit mettre la pointe au sol lorsque l'arme n'est pas utilisée. On n'utilise l'arme que lorsque tous ont leur masque que l'on ne doit enlever que lorsque toutes les pointes sont au sol... Ce n'est pas simple !

C'est un sport qui demande beaucoup de concentration et de finesse dans les mouvements, de la rapidité et de la tactique. On se bouge !



La progression dans l'escrime nécessite de la patience et de la motivation. Cette progression d'apprentissage se fait par obtention de FLEURET.

Les valeurs de l'escrime : "je suis poli, j'ai l'esprit sportif, je respecte l'autre, j'aide l'autre, je suis persévérant, je suis attentif, je me maîtrise, j'ai le goût de l'effort, je coopère à la vie du club." Tout un programme !



Le coin d'histoire

Savez-vous quel est le plus ancien document dans lequel Haute-Isle se trouve mentionné ? De 1900, nos fameuses cartes postales ? 1820 le cadastre de Napoléon ? 1677 l'Epître de Nicolas Boileau à Lamoignon ?

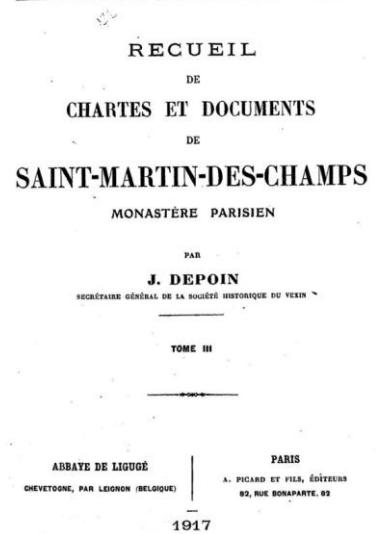
Non, bien avant, de **1186**

Ce plus ancien document identifié à ce jour mentionnant notre territoire de **Haute-Isle** est une charte (une convention, contrat ou acte juridique) de **1186**.

Cet acte, établi sous le règne de **Philippe-Auguste** (1180-1223), concerne les seigneurs de La Roche-Guyon et de Haute-Isle et le **prieuré de Gournay-sur-Marne**,

Le prieuré Saint-Jean-Baptiste de **Gournay-sur-Marne** fondé en 1098 a aujourd'hui disparu et était sis dans le département de la Seine-et-Oise, désormais de la Seine-Saint-Denis. L'abbaye de Saint-Denis quant à elle a été fondée au VII^e siècle. Il relevait de l'abbaye des moines bénédictins de St-Martin-des-Champs située dans les champs au nord de Paris le long de l'ancienne voie romaine qui conduisait à Saint-Denis (aujourd'hui rue Saint-Martin dans le 3^e arrondissement de Paris avec l'extension de la ville – Photo page suivante).

ARCHIVES DE LA FRANCE MONASTIQUE
VOL. XVIII



487. — *Gui IV de la Roche-Guyon concède aux moines de Gournay-sur-Marne une rente de vingt livres sur son revenu de Mantes, à titre forfaitaire, pour la dîme qu'ils avaient droit de percevoir sur ce revenu.*

(1^{er} janvier ou 13 avril 1186 — 1^{er} janvier ou 29 mars 1187)

Notum sit t. p. q. f. quod ego **GUIDO DE RUPE (138)** pro decima redditus mei quam habeo apud *Meduntam* quam monachi de *Gornaio* suam esse contendebant, xl solidos in eodem redditu, per manum illius qui eum colliget, sive ad firmam, sive non, de primis nummis qui, post primas xx libras, inde provenient, singulis annis eis recipiendos hereditario jure concedo; ita quod a predicta decima me et heredes meos prefati monachi, pro illis **xl^{ta}** solidis penitus quitant et absolvant. Et ut in posterum ratum habeatur et stabile, presens scriptum sigilli mei munio robore. Testibus hiis: **WILLELMO**, priore de *Rupe*; **HUGONI DE RUPE**; **ROBERTO DE BELLONONTE**, **HERBERTO DE ALTA INSULA (139)**, **THOMA DE INSULA**, **PETRO DE FELICURT (139)**.

Actum anno ab Incarnatione Domini M^o C^o LXXX^o VI^o.

A. Original perdu. — B. Copie de 1223, LL 1397, fol. 32, non collationnée.

..../....

- 138. Galeran II, comte de Meulan, avait donné à Gournay la dîme de tout ce qu'il percevait à Mantes (cf. t. II, p. 232, n° 339). Sa petite-fille Jeanne épousa Gui IV de la Roche-Guyon (Depoin, Appendices au *Cartulaire de St-Martin de Pontoise*, p. 326). La présente charte permet de fixer à l'année 1186 le mariage de Jeanne de Meulan, qui eut en dot les revenus de Mantes.
- 139. **Haute-Isle**, ca. Magny-en-Vexin, ar. Mantes. Flicourt, écart de Guernes, ca. Limay, arr. Mantes.

Qu'est ce que la Dîme ?

La dîme (du latin *decima*, le dixième, 10%) était une contribution volontaire, une taxe ou un prélèvement, habituellement en soutien d'une organisation religieuse chrétienne (catholique ou protestante).

La dîme au Moyen-âge portait sur les revenus agricoles, forestiers et de l'artisanat (l'essentiel de l'activité économique). Elle était généralement versée en nature, voire en argent selon la commodité. Ces "provisions" étaient collectées pour permettre au clergé de vivre. Le redéuable était en droit de choisir à qui il attribuait sa contribution.

Cette prise en charge de l'entretien des prêtres et institutions religieuses trouve son origine dans les pratiques anciennes de la Bible (Ancien testament - Impôt pour l'entretien des prêtres du Temple).



Saint-Martin-des-Champs à Paris

Au début, cette aide fut fournie par l'offre spontanée des fidèles. Au fil du temps, alors que l'Église élargissait ses diverses œuvres et institutions, il s'avéra nécessaire d'établir des lois qui permirent de garantir le bon fonctionnement et le soutien permanent du clergé et de ses œuvres (enseignement, hôpitaux, secours aux plus démunis,...).

La pratique de la dîme se perpétue aujourd'hui sous forme financière (en pourcentage des revenus de toute nature des foyers fiscaux se déclarant d'une religion) sous l'égide des Etats, dans un certain nombre de pays d'Europe (Allemagne, Angleterre, Danemark,...) et, également, en terre d'Israël pour tous les produits cultivés.

Source : Wikipédia notamment

Dans cet acte, **Gui IV de La Roche-Guyon** (Guido de Rupe) attribue aux moines de Gournay-sur-Marne une rente de vingt livres sur le revenu de ses terres du territoire Mantois (Mantes), à titre forfaitaire, pour la dîme qu'ils avaient droit de percevoir sur ces revenus. Le document est cosigné par **Herbert de Haute-Isle** (Herberto de Alta Insula).

La note de bas de page du Recueil des chartes de Saint-Martin-des-Champs édité en 1917 (livre recensant tous les actes connus relatifs à cette abbaye et disponible à la Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Chartes) précise qu'il s'agit de **Haute-Isle** du canton Magny-en-Vexin et de l'arrondissement **Mantes**.

Au regard des pratiques de l'époque, selon toute vraisemblance, le seigneur Heriberto de Alta Insula cosigne cette charte en qualité de vassale ("qui dépendait administrativement") de Guido de Rupe et redéuable de la dîme sur les revenus du territoire de notre actuelle commune.

Source : Ecole Nationale des Chartes (*Cartulaires numérisés d'Île-de-France - Recueil de chartes et documents de Saint-Martin des champs. Tome III / 487*)

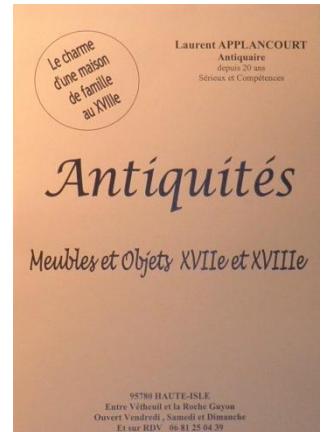
Reportage : Le magasin d'antiquité de Haute-Isle

Haute-Isle a une unique boutique. Mais laquelle ! Laurent APPLANCOURT, antiquaire de profession, s'est installé dans notre village il y a déjà de nombreuses années. A chaque fois que l'on s'arrête chez lui cela semble toujours plus beau.

Sa période ; c'est le XVII^e et le XVIII^e siècle, meubles, objets et tableaux, plus quelques peintures contemporaines de qualité, surtout post-impressionnistes. C'est comme cela qu'il (re)crée "Le charme d'une maison de famille au XVIII^e siècle", le nom de son magasin.

Sa passion ; ce sont les objets, pour leur qualité, pour les mettre en scène, en recréant une ambiance.

Son idée ; c'est que les gens qui veulent faire un placement pour le long terme peuvent le faire à travers des objets intemporels, dont la valeur est stable. Il précise que les objets présentés sont tous authentiques et pas retouchés. Ces objets sont entretenus et en quelque sorte "prêt à l'emploi".



79, route de la Vallée (entrée par le Chemin de l'Ormeteau)



Laurent Applancourt



Parmi les curiosités que l'on trouve, l'œil est vite attiré par ce petit bureau atypique dit "bureau de changeur" d'époque XVII^e siècle, hollandais. Les deux pieds avant s'articulent et se replient à droite et à gauche, de telle sorte qu'après avoir rabattu le plateau, on peut l'emporter aisément.



N'hésitez pas à venir vous faire plaisir, vous serez accueillis avec simplicité et cordialité

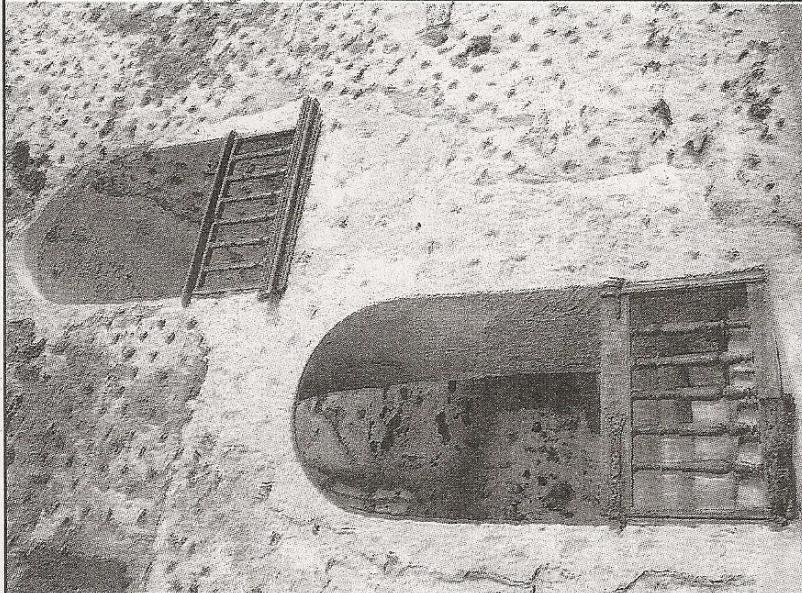
L'UNE DES CINQ ÉGLISES TROGLODYTIQUES DE FRANCE Le trésor caché d'Haute-Isle

Haute-Isle est une petite commune (333 habitants) du Val-d'Oise lovée dans l'un des plus beaux méandres de la Seine, à hauteur de la Roche-Guyon et à quelques kilomètres seulement de Gagny et de Giverny.

Son maire, Laurent Skinazi, esthète, disciple éclairé de Dionysoz et fils spirituel d'Escoffier, a une idée en tête depuis son élection en 2008, ouvrir à tous l'église du village, l'une des rares du pays (cinq en France) à être entièrement creusée dans une falaise. Si trots à quatre fois par an l'office y est célébré, le reste du temps ce véritable trésor du Vexin français est inaccessible. L'église a donc décidé d'y remédier « dès le mois de septembre ».

En attendant de découvrir par vous-même la seule église entièrement troglodytique au nord de la Loire, jetons un petit coup d'œil à l'intérieur de cet édifice rare et insolite inscrit depuis 1926 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

L'église fut creusée (1670/1673) en plein centre dans le roc crétacé, sous forme d'une belle voûte de 8 mètres de haut sur une largeur de 8 mètres et une lon-



Une chaire creusée, elle aussi, dans le calcaire, gueur de 26 mètres. Seul le petit clocher carré (1670/1673) en plein centre émerge du sol enherbé qui recouvre la falaise. Entrons à l'intérieur : La nef est lumineuse car bien éclairée par

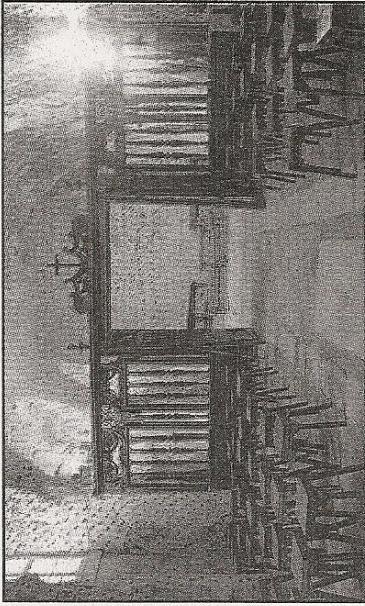
Revue de presse

quables, à décors végétaux, pierre et vigne. Puis vient le chœur où se dresse un rétable monumental, inattendu dans cet environnement austère et minéral, sans doute de même facture que la grille de clôture et vraisemblablement antérieur au XVIIe siècle.

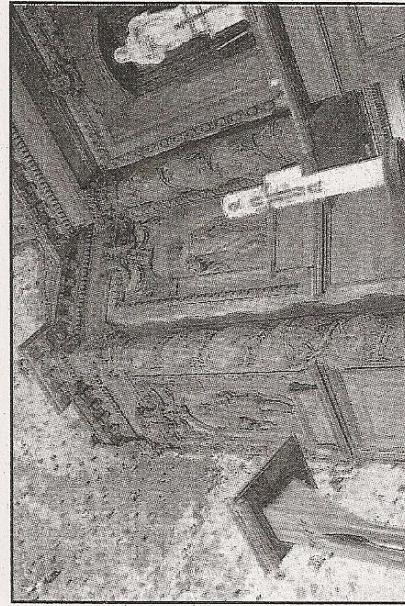
Il s'agit du réemploi de boiseries provenant de la chapelle du palais de justice de Rouen. Le mobilier est simple mais ancien. En levant les yeux vers la « clef de voûte » il est possible de lire la date de 1891 qui rappelle la dernière restauration de l'enduit aujourd'hui disparu qui habillait l'église.

Entre le rétable et la clôture du chœur existe une sépulture qui renfermerait les restes du premier curé de Haute-Isle inhumé en 1679. Après la visite de ce lieu véritablement authentique, vous pourrez admirer les boucles de la Seine à partir du très joli cimetière de cette église paroissiale dédiée à la Vierge de l'Annonciation.

Visites : à partir du mois de septembre. Se renseigner en mairie.



La nef est divisée en 2 parties par une magnifique clôture de bois.



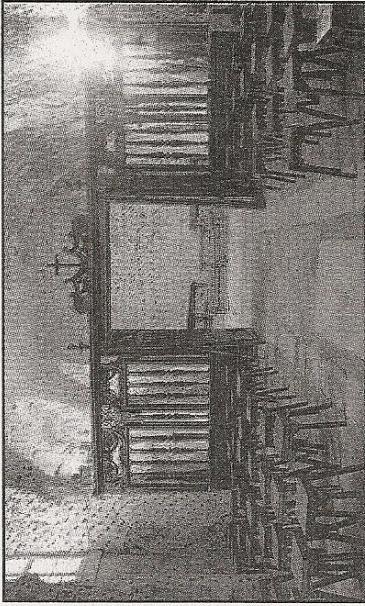
Le rebord proviendrait de la chapelle du palais de justice de Rouen. Avant celle-ci, apparaît une rois, du sol au sommet de la voûte, sont maintenant en chaire réduite à un escalier tournant et à une niche creusée dans la roche. Vient ensuite la clôture et notamment ses piliers torsadés, remar-

ables, à décors végétaux, pierre et vigne. Puis vient le chœur où se dresse un rétable monumental, inattendu dans cet environnement austère et minéral, sans doute de même facture que la grille de clôture et vraisemblablement antérieur au XVIIe siècle.

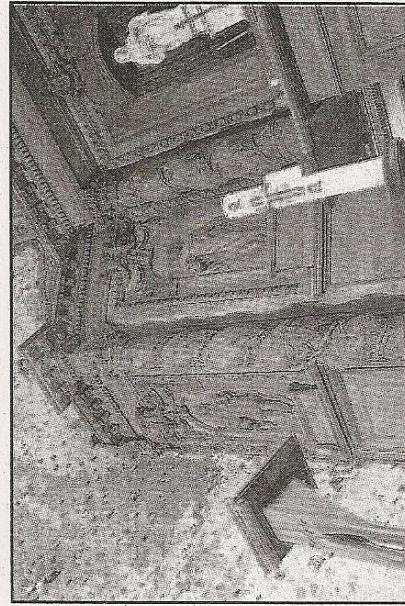
Il s'agit du réemploi de boiseries provenant de la chapelle du palais de justice de Rouen. Le mobilier est simple mais ancien. En levant les yeux vers la « clef de voûte » il est possible de lire la date de 1891 qui rappelle la dernière restauration de l'enduit aujourd'hui disparu qui habillait l'église.

Entre le rétable et la clôture du chœur existe une sépulture qui renfermerait les restes du premier curé de Haute-Isle inhumé en 1679. Après la visite de ce lieu véritablement authentique, vous pourrez admirer les boucles de la Seine à partir du très joli cimetière de cette église paroissiale dédiée à la Vierge de l'Annonciation.

Visites : à partir du mois de septembre. Se renseigner en mairie.



La nef est divisée en 2 parties par une magnifique clôture de bois.



Le rebord proviendrait de la chapelle du palais de justice de Rouen. Avant celle-ci, apparaît une rois, du sol au sommet de la voûte, sont maintenant en chaire réduite à un escalier tournant et à une niche creusée dans la roche. Vient ensuite la clôture et notamment ses piliers torsadés, remar-

La mairie fait peau neuve

La commune a saisi l'occasion des journées du patrimoine pour inaugurer l'autre dimanche matin le nouveau visage de sa mairie.

Après six mois de travaux et quelque 30 000 euros investis, la mairie a fait peau neuve et en a profité pour se mettre en conformité avec la loi sur l'accessibilité des locaux publics. « Nous avons aménagé tout le rez-de-chaussée pour y installer nos bureaux administratifs », explique le maire Laurent Skinazi devant de nombreux invités dont le député Philippe Houillon et le conseiller général Jean-Pierre Muller.

Initialement situés à l'étage, les bureaux administratifs n'offraient pas les meilleures conditions de service. « C'est vrai que ça n'était pas pratique, reconnaît l'édile de la commune qui compte 330 âmes. Désormais nous offrons des services accessibles aux personnes handicapées. »

Jean-Pierre Muller poursuit : « Les bâtiments publics font partie du patrimoine et une



■ Le maire Laurent Skinazi a dévoilé son nouveau secrétariat de mairie.

réovation de cette qualité est toujours un acte à saluer. »

Philippe Houillon a pour sa part souligné le dynamisme de la commune. « Je remarque que je reviens souvent ici c'est le signe qu'il se passe

dés choses. » Des louanges qui n'empêcheront pas le maire de préciser : « Malheureusement, nous n'avons obtenu aucune aide pour le financement de ces travaux malgré nos nombreuses de-

mandes », soupire Laurent Skinazi.

A l'issue de l'inauguration un pique-nique géant a été organisé par le Comité des fêtes sous un soleil bienvenu.

Le Courier de Mantes

Nouvelle mairie, nouvelle église



■ Autour du maire et de son conseil, le député et le conseiller général.

De belles journées du patrimoine : c'est à l'occasion de ces journées nationales que Laurent Skinazi, maire de Haute-Isle, a inauguré, en présence de Philippe Houillon, député naire de Pontoise et de Jean-Pierre Muller, maire de Magny et conseiller général, le nouveau secrétariat de mairie, entièrement accessible aux handicapés. Les élus ont profité pour visiter l'église troglodytique. Il existe que cinq édifices de ce type en France, mais celui

de Haute-Isle est particulièrement exceptionnel. L'église est entièrement creusée dans la roche. Seul le clocher sort de la falaise. Construite en 1670, cette église de l'annonciation a été construite aux frais de Nicolas Dongois, un neveu de Boileau, qui aimait venir dans la région. Son retable est du XVII^e siècle. Fermée en 1999, elle est aujourd'hui entièrement rénovée et reste un extraordinaire témoin de la vie des temps passés.

Lionel RODITMAN

Le nouveau secrétariat de la mairie inauguré



Le discours dans la cour avec les personnalités.

C'est en présence du député Philippe Houillon et du vice-président du Conseil général, Jean-Pierre Muller, que Laurent Skinazi, le maire d'Haute-Isle a inauguré le nouveau secrétariat de la mairie, il y a quelques semaines. L'an passé, ils étaient venus inaugurer le portail et le garde-corps de l'église troglodytique et bientôt ils reviendront pour couper le ruban inaugural après la pose du nouveau dallage de l'église réalisé en étroite collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France.

Le nouveau secrétariat de mairie a été réalisé par les habitants de Haute-Isle et

entièrement financé par eux des demandes de subventions étant demeurées sans effet. Il se trouve au rez-de-chaussée, accessible à tous à l'emplacement d'un local nommé « *infest - réduit* » par le maire. Cette métamorphose a été possible grâce « *au talent de Denis Desdoits artisan de la commune mais également à l'enthousiasme de nombreux bénévoles* », a souligné l'édile. Un copieux buffet préparé par le comité des fêtes attendait les participants. Cet événement montre la volonté de l'équipe municipale d'améliorer la qualité de vie des villageois et d'entretenir le patrimoine communal. R.D.

La Gazette du Val d'Oise

Les Echos du Val d'Oise

Passage à la télévision numérique

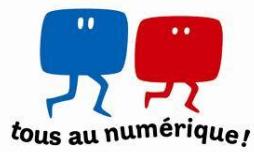
La diffusion analogique hertzienne de la télévision va s'arrêter progressivement pour s'achever fin 2011. En Ile de France le passage se fait en deux temps:

- depuis le 24 novembre 2010: si vous n'êtes pas équipés pour recevoir la télévision numérique, vous n'avez plus accès aux programmes en clair de CANAL+.
- le 8 mars 2010: si vous n'êtes pas équipés pour recevoir la télévision numérique, vous ne recevrez plus aucune chaîne.

Pour recevoir les 19 chaînes gratuites, IL N'EST PAS NECESSAIRE DE CHANGER DE TELEVISION. Il suffit d'avoir une prise Péritel sur le poste pour pouvoir brancher un adaptateur TNT. par ailleurs, tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré.

A titre indicatif, un adaptateur TNT simple tuner (adaptateur de base) coûte de 20 à 50 €.

Pour plus d'informations vous pouvez appeler le 0970 818 818 (appel non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h) ou vous rendre sur le site www.tousanumerique.fr



Demande de bacs sélectifs

Le SMIRTOM nous informe qu'en raison de nombreuses demandes de remplacement de bacs sélectifs injustifiées, il faudra désormais rapporter le bac cassé à la mairie pour l'obtention d'un bac neuf. Dans le cas contraire il n'y aura pas de distribution « système de consigne ».

Il est rappelé que les bacs sélectifs appartiennent au SMIRTOM et que, s'ils sont utilisés pour les déchets ménagers, ils peuvent être confisqués par le SYNDICAT. En cas de renouvellement des trois bacs, une ambassadrice prendra rendez-vous avec l'habitant pour constater l'état de ces derniers, et jugera si le remplacement s'avère nécessaire.

Rappel de la réglementation de l'usage des appareils bruyants

Horaires de travaux de jardinage et de bricolage avec matériels « sonores » (arrêté préfectoral N°2009-297 du 28/04/2009) : Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9 h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Chiens errants

Il est rappelé que les chiens n'ont pas à divaguer sur le territoire de la commune. Un chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître est considéré comme errant et peut être ramassé par la fourrière (les dépenses occasionnées étant à régler par le propriétaire). Il est important de savoir que si le chien provoque un accident, attaque ou mord une personne, c'est la responsabilité de son maître qui est évidemment engagée.

Il est donc demandé de veiller à ce que les chiens restent dans les propriétés et d'empêcher ceux-ci de se sauver.

Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, quittance...). A noter que le secrétariat de mairie sera exceptionnellement ouvert le vendredi 31 décembre de 9h00 à 12h00. (Attention la mairie sera fermée les 29 et 30 décembre)

Recensement de jeunes aux journées d'appel de préparation à la Défense (JAPD)

Pour mémoire : les jeunes doivent se faire recenser lors des Journées d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) entre la date anniversaire de leurs 16 ans et 16 ans + 3 mois. C'est encore possible au-delà de ce délai, sachant qu'une attestation de JAPD est nécessaire pour l'obtention du permis de conduire et des concours administratifs.

Relevé de compteur d'eau

En cas de changement de propriétaire ou de locataire il est nécessaire de faire le relevé du compteur d'eau et d'en avertir la mairie.

Il est rappelé que les canalisations après compteur sont sous la responsabilité des habitants et qu'il appartient à chacun de vérifier qu'il n'y ait pas de perte d'eau. En cas de fuite après compteur, la municipalité ne peut prendre en charge l'excédent de consommation. Il est à signaler que certains distributeurs d'eau couvrent ces sinistres par des contrats d'assurance. Ces contrats ont certes un coût et nous vous laissons l'appréciation de choisir la nécessité d'y recourir. Des publicités de ces organismes vous ont été adressées par ces derniers.

Plombier chauffagiste

La commune est fière de compter un nouvel artisan.

Monsieur BARON répondra à toutes vos demandes en matière de chauffage et de plomberie et ce pour l'installation, le dépannage et le ramonage.

Installé au 170 Route de la Vallée, vous pouvez le contacter par téléphone au 06.73.45.52.69 ou par mail baron.eric007@orange.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie

Mercredi : 9 h à 12 h Jeudi : 14 h à 18 h Samedi : 10 h à 12 h

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent le samedi matin pour la gestion des affaires courantes.

Permanences de la Mairie en décembre

Le secrétariat de la mairie sera fermé le mercredi 29 et le jeudi 30 décembre mais sera exceptionnellement **ouvert au public le vendredi 31 décembre de 9h00 à 12h00** afin de permettre les inscriptions sur les listes électorales.

Elections cantonales

Les élections cantonales se dérouleront les 20 et 27 mars 2011.

Nouveaux horaires déchetterie de Gasny

Lundi, Mercredi, Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Mardi, Vendredi : 14h à 18h

Jeudi : 9h à 13h

Fermé les dimanches et jours fériés.

Collecte des encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le **mardi 8 février 2011**.

Urgences & secours

- . SAMU : 15
- . Incendie et Secours : 18
- . Préfecture du Val d'Oise : 0 821 80 30 95
- . Gendarmerie : 01 34 46 88 88 (Magny-en-Vexin) – Urgence : 17
- . SIDPC 01 34 20 26 32 (Serv. Interminist. de Défense et Protection civiles)



Bon Noël

Bonnes fêtes



Mairie de Haute-Isle

. Laurent SKINAZI

Maire

. Alain ERRARD

1^{er} Adjoint

. Mathieu de LA

ROCHEFOUCAULD

2^{ème} Adjoint

. Béatrice PAYSANT

3^{ème} Adjoint

146, route de la Vallée
95780 – HAUTE-ISLE
Tél : 01.34.79.73.24
Fax : 01.34.79.71.21
E-Mail : mairie-hauteisle@wanadoo.fr

Site internet :
www.hauteisle.fr

*« Ensemble agissons
pour le renouveau
de Haute-Isle »*

